

Recyclage habilitations électriques B0-H0 (non-électricien)

1 Jour, 7 Heures
Ajouté le 15/06/2022 - Modifié le 09/02/2023

200€ NET

Recyclage habilitations électriques B0-H0 (non-électricien)

Objectifs

- Maintenir les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires au renouvellement de son habilitation électrique
- Actualiser ses connaissances au regard des évolutions réglementaires

Compétences visées

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Effectuer les opérations pour lesquelles les salariés sont désignés, dans le respect de la norme NF C 18-510
- Maîtriser les obligations liés à son indice d'habilitation
- Réagir face à un accident d'origine électrique

Public

Toute personne étant habilitée B0/H0.

Prérequis : Etre habilité B0/H0.

Accessibilité : Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation. Pour plus d'informations : rendez-vous sur notre page centre de formation.

Délais d'accès : L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement.

Programme

Rappels

- Domaines de tension
- Définitions
- Distances de sécurité par rapport aux pièces actives

Recyclage habilitations électriques B0-H0 (non-électricien)

- Statistiques des accidents du travail
- Mécanismes des électrisations (contact direct contact indirect exemples d'accidents réels conditions pour subir une électrisation diverses façons d'être électrisé)
- Le court-circuit
- L'induction
- Effets physiopathologiques
- Habilitation
- Le surveillant de sécurité en matière d'électricité
- Obligations de l'employeur
- Protection contre les contacts directs

Mise à jour des connaissances

- Nouveaux textes réglementaires
- Nouvelles normes
- Nouveaux matériels et équipements utilisés
- Nouveaux documents écrits
- Cas des entreprises intervenantes et des chantiers
- La responsabilité pénale en cas d'accident du travail

Incidents ou accidents (rappels)

- Incendie d'origine électrique
- Notions de secourisme
- Enceintes confinées et/ou exigües.
- Rappel des responsabilités de chacun

Retour d'expérienceApplication pratique

- Mise en situation de travail au centre de formation
- Examen des risques
- Etude et application des instructions de sécurité générales et particulières

Dates & lieux

 Nous consulter

 La Roche sur Yon

Recyclage habilitations électriques B0-H0 (non-électricien)

Les points forts

Une offre riche et diversifiée de plus de 400 formations sur des thématiques très ciblées. Une équipe à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets formation !

Retrouvez tous nos indicateurs de satisfaction et de performance sur nos pages centres de formation.

Modalités pédagogiques

Le formateur apporte non seulement des notions théoriques mais également un accompagnement des stagiaires vers l'acquisition des compétences et leur validation par la pratique.

De ce fait, le déroulement des formations inclut des travaux : en sous-groupes, de préparation d'exposés, de mises en situation, des exercices d'application, des ateliers de travail.

Équipe pédagogique : Les formateurs CCI FORMATION sont sélectionnés en cohérence avec les méthodes pédagogiques que nous encourageons. Ils sont référencés sur la base de leur expertise dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

Méthodes : Les CCI des Pays de la Loire vous accueillent en proximité dans leurs établissements de formation. Nos équipements, conçus pour répondre à l'ensemble des thématiques de formation proposées, offrent un cadre d'apprentissage agréable, performant et stimulant. Découvrez sur nos pages centres de formation, la présentation détaillée de nos infrastructures.

Validation/Certification

Recueil des attentes : au démarrage de la formation, les attentes de chaque participant sont répertoriées par le formateur sur le support CCI. Positionnement : en début de formation, le niveau de chaque participant est évalué par le formateur via un test de positionnement et d'acquis des connaissances. En cours de formation, des exercices et/ou des mises en situation viennent évaluer l'acquisition des connaissances et capacités de chaque participant. Evaluation des acquis : en fin de formation, le niveau d'acquisition des connaissances et capacités est évalué individuellement au regard des objectifs de la formation par un test de positionnement et d'acquis des connaissances. Evaluation qualité : dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue, une enquête de satisfaction des participants est réalisée en fin de formation. Une version numérique de ce questionnaire peut être utilisée. Certificat de réalisation, attestation de formation : à l'issue de la formation, votre certificat de réalisation de cette formation vous sera délivré par les services administratifs de la CCI. En complément et sur demande des participants, une attestation de formation pourra également être remise.